

Prolongement du tramway

Et la sécurité dans tout ça ?

Alors que les travaux engagés par le Département se précisent, la Ville de Noisy-le-Sec reste mobilisée pour défendre les intérêts de ses habitants, en rappelant les risques d'un passage par la rue Jean-Jaurès.

Explications.

Plus d'un mois après le début des provocations du conseil départemental et l'installation de palissades de chantier en plein milieu de l'été (cf. notre précédente édition du Noiséen), le chantier du tramway par la rue Jean Jaurès se précise, avec les premières tentatives de démolition des bacs à fleurs, place Jeanne d'Arc.

Des jardinières qui gênent la progression du dévoiement des réseaux souterrains... Afin de les protéger et bloquer l'avancement des travaux, le maire Laurent Rivoire avait dû prendre un arrêté municipal pour sanctionner toute atteinte qui leur serait faite. Elus, riverains et associations se tiennent désormais prêts à tenir un siège.

Plus que jamais, le mot d'ordre reste le même : « non au tracé par la rue Jean Jaurès, oui au passage par la Plaine Ouest ». Un cri de ralliement que la Ville a pu faire entendre jusqu'au plus haut niveau de l'État, via un jeune cinéaste noiséen reçue à l'Élysée (lire en page 3).

Sur un autre terrain, celui de la justice, la mairie de Noisy-le-Sec intervient également pour faire valoir ses arguments, dans un contexte de guérilla juridique lancée par l'exécutif départemental. Des accidents impliquant des tramways Désastreux pour le commerce, le prolongement envisagé par la rue Jean-Jaurès pose également des questions en termes de sécurité.

Il empêcherait en effet les services de lutte contre les incendies d'intervenir dans de bonnes conditions rue Jean-Jaurès. Dans certains cas, cela leur serait même impossible !

Et il faut rappeler les accidents impliquant des tramways qui défraient la chronique dans plusieurs villes (le dernier en date, début septembre à Noisy-le-Sec même) faisant courir des risques à la population. Refuser la fatalité Sur le terrain, les perturbations sont déjà bien perceptibles. Par les automobilistes d'abord, avec une réduction des voies de circulation. Par les utilisateurs des transports en commun ensuite.

Depuis cet été, le bus n° 105 ne peut plus emprunter la rue Anatole-France. L'arrêt place « Jeanne-d'Arc » n'est donc plus desservi et les voyageurs sont obligés de se reporter sur les autres stations, parfois très éloignées. Des perturbations qui, d'après la RATP, doivent durer jusqu'à la fin décembre. Mais les travaux diligentés par le Département risquent de causer bien d'autres désagréments dans les mois à venir, en particulier pour les commerçants de la rue Anatole-France.

Dimanche 6 septembre, l'opération d'évacuation liée au démantèlement de trois bombes de la Seconde Guerre mondiale a d'ailleurs donné un triste aperçu de ce que pourrait devenir la rue Jean-Jaurès si le tramway venait à y passer (cf. pages 4 et 5) : des commerces fermés, un centre-ville quasiment mort. Une image glaçante qui n'est pas forcément une fatalité.

Le maire Laurent Rivoire réaffirme la volonté de toute la municipalité de se battre « jusqu'au bout pour défendre les intérêts de tous les Noiséens ».

Vu dans ACTUALITÉS Ici et maintenant à Noisy – octobre 2015